

de bonne heure instruits des préceptes de la religion, et que l'enseignement par lequel on a coutume de préparer l'homme et de le former dès le premier âge ne soit pas séparé de l'éducation". (Encyc. *Nobilissima Gallorum Gens.*)

Les vrais catholiques ont donc toujours compris la nécessité de l'école chrétienne et ils ont fait de généreux sacrifices pour multiplier dans les villes et les campagnes ces foyers de science et de religion où donnait carrière le dévouement de maîtres au zèle éclairé par la foi, et vivifié par la charité, dont la compétence avait été maintes fois reconnue par des jurys non suspects de partialité. Lorsque la tempête qui sévit encore renversa ces établissements et dispersa ces maîtres, il s'est rencontré des concours admirables pour relever ces ruines. Toutefois le nombre des écoles relevées depuis la proscription des communautés enseignantes n'est pas suffisant, et il faut les augmenter, sans cesse. La construction d'une école catholique est aussi nécessaire que celle d'une église. Qu'importeraient des églises si elles restaient vides, et elles se videraient bientôt si les écoles sans credo attiraient à elle toutes les jeunes générations.

En face de l'école libre ou chrétienne se dresse l'école publique ou neutre. Les évêques en rappellent les origines et le caractère :

"Il y a environ trente ans que, par une déplorable erreur ou par un dessein perfide, fut introduit dans nos lois scolaires le principe de la neutralité religieuse : principe faux en lui-même et désastreux dans ses conséquences. Qu'est-ce, en effet, que cette neutralité, sinon l'exclusion systématique de tout enseignement religieux dans l'école, et par suite, le discrédit jeté sur des vérités que tous les peuples ont regardées comme la base nécessaire de l'éducation."

Les Souverains-Pontifes l'ont avec raison condamnée. Pie IX la réprouvait notamment dans sa lettre à l'archevêque de Fribourg. Après avoir condamné la neutralité dans l'enseignement supérieur, il ajoutait :

"Ce détestable mode d'enseignement, séparé de la foi catholique et de la tutelle de l'Eglise, produira des effets plus funestes encore s'il est appliqué aux écoles populaires, car, dans ces écoles, la doctrine de l'Eglise doit tenir la première place....